INCONTOURNABLE

PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Les mineurs étrangers isolés se situent au carrefour de deux dispositifs légaux qui poursuivent des objectifs parfois contradictoires. D'un côté, le droit français de la protection de l'enfance leur est applicable, quelle que soit leur nationalité. D'un autre côté, les mineurs isolés étrangers sont confrontés à la législation relative au séjour et à l'entrée des étrangers en France. Ce double statut d'enfant et d'étranger complexifie leur prise en charge administrative et éducative et requiert des professionnels accompagnant ces jeunes des connaissances spécifiques et pluridisciplinaires.

3 jours	€ 600	03, 04 et 05 novembre 2014 23, 24 et 25 mars 2015

CONTENU

- La protection des mineurs isolés étrangers : repères et enjeux
- L'évolution des politiques publiques : cadre mis en place par la circulaire du 31 mai 2013
- Accompagnement administratif et juridique des mineurs isolés étrangers
- Spécificités de la démarche éducative
- Aspects psychologiques de l'accompagnement : une approche interculturelle

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel du secteur de la protection de l'enfance
- Tout professionnel en contact avec des mineurs isolés étrangers

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas à partir de l'expérience professionnelle des participants

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Savoir répondre à la dimension administrative et juridique de la prise en charge des mineurs isolés étrangers
- Proposer un accompagnement socio-éducatif adapté aux besoins des mineurs isolés étrangers
- Connaître l'impact psychologique de l'exil dans la construction du mineur

OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser le dispositif de prise en charge administrative des mineurs isolés étrangers
- Maîtriser les aspects juridiques liés à leur séjour en France
- Identifier les besoins éducatifs et psychologiques des mineurs isolés étrangers
- Connaître l'impact de l'exil sur le vécu des mineurs
- Appréhender la démarche interculturelle